

LES JARDINS ET ÉLEVAGES FAMILIAUX EN FRANCE

par

Claude SEIBEL

Un grand nombre de ménages n'appartenant pas à la population agricole exploitent des jardins de faible superficie dont la production est destinée à la consommation familiale. Ils se livrent en outre, dans le même but, à l'élevage de volailles et de lapins. La production de ces exploitations familiales représente une valeur importante puisqu'elle était estimée à 41,5 milliards (aux prix à la production) en 1951 (1), (2).

Cependant l'étude de cette production se heurte à un certain nombre de difficultés : nombre élevé de jardins, grande dispersion géographique, petitesse des lots cultivés qui les exclut d'un recensement de l'agriculture. Les évaluations annuelles de la surface et de la valeur totale de la production des jardins familiaux faites par le Ministère de l'Agriculture sont des sources de renseignements assez fragiles.

Les enquêtes par sondage du type « budgets de famille » permettent seules d'étudier les jardins et les élevages familiaux puisque les ménages interrogés distinguent parmi leurs consommations les produits autoconsommés (3).

Nous nous bornerons à l'examen de cette autoconsommation dans les ménages d'ouvriers et d'employés où la production familiale est particulièrement importante. De plus, pour ces ménages, l'autofourniture (4) est pratiquement nulle. L'étude décrira les résultats de l'enquête « budgets de famille 1956 » en ce qui concerne les jardins et les élevages familiaux.

I. — LES SOURCES DE L'ÉTUDE

L'autoconsommation des ménages a été relevée sur le carnet de compte de l'enquête ; le ménage interrogé y indiquait les produits consommés et signalait ceux qui n'avaient pas fait l'objet d'un achat. Les autoconsommations les plus importantes pour la population non agricole correspondent aux légumes, fruits, volailles, lapins et œufs.

On peut trouver trois origines aux autoconsommations constatées :

- les productions des jardins familiaux,
- les dons ou avantages en nature,
- les déclarations erronées.

Les deux dernières causes ne peuvent pas être isolées à partir de l'enquête. Les déclarations erronées ont cependant peu d'importance comme le montrent

(1) Cf. « Le tableau économique de 1951 », consommation des ménages tabl. 8, p. 325. Ministère des Affaires économiques et financières.

(2) Cette somme représente environ 1,5 % de la dépense alimentaire des ménages non agricoles.

(3) Autoconsommation = Produits consommés sans avoir fait l'objet d'un achat. Ex. : dons, produits du jardin, de la ferme (pour les agriculteurs).

(4) Autofourniture = Produits consommés après avoir été achetés aux prix de gros. Ex. : produit prélevé sur son fond de boutique par un commerçant.

les données relatives aux produits alimentaires non susceptibles d'être auto-consommés et dont la déclaration à ce titre ne peut provenir que d'une erreur (ex. : sucre, agrumes...). Ces erreurs proviennent du stockage de produits achetés par les ménages à une époque antérieure et consommés au moment de l'enquête.

Pour les produits qui nous intéressent, les avantages en nature ont été évalués dans le cadre du tableau de la consommation. Leur importance pour les ménages est absolument négligeable vis-à-vis de l'autoconsommation.

Seule l'importance des dons n'a pas pu être évaluée. Les chiffres donnés par l'enquête indiquent donc des quantités supérieures à celles provenant réellement du jardin ou de l'élevage familial et compte tenu de cette surestimation, les résultats obtenus doivent être utilisés avec précaution. Il faut remarquer que les recoupements sont difficiles dans ce domaine encore peu étudié.

II. — NOMBRE DE JARDINS FAMILIAUX

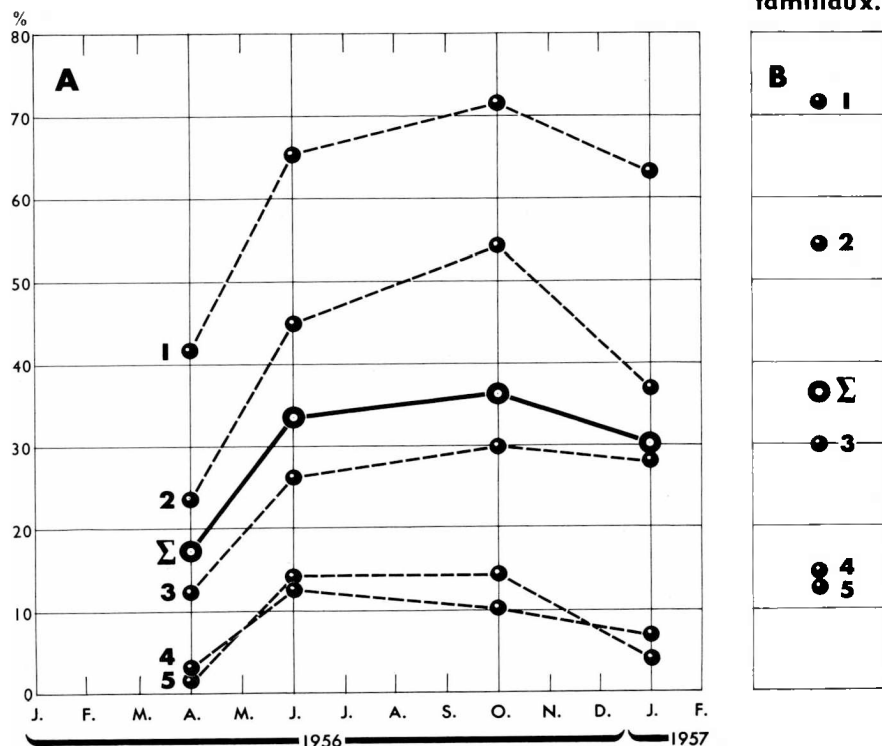
Le graphique I donne le pourcentage des ménages ayant autoconsommé des légumes et des fruits dans chaque catégorie de communes au moment des quatre enquêtes partielles (1). Les fortes variations saisonnières de la production des jardins potagers influent sur le nombre des ménages déclarant une auto-

GRAPHIQUE I

Pourcentage des ouvriers et employés
(de chaque catégorie de commune) (2)

A) autoconsommant des légumes et des fruits au moment des 4 enquêtes partielles.

B) ayant des jardins familiaux.



(1) Pour la technique de l'enquête « budgets de famille 1956 », cf. Les budgets familiaux en 1956. Analyse par catégories socio-professionnelles, « Consommation », n° 1, 1958.

(2) 1 : Communes rurales ; 2 : Communes de moins de 10 000 ; 3 : Communes de 10 000 à 100 000 ; 4 : Communes de 100 000 et plus ; 5 : Paris et banlieue.

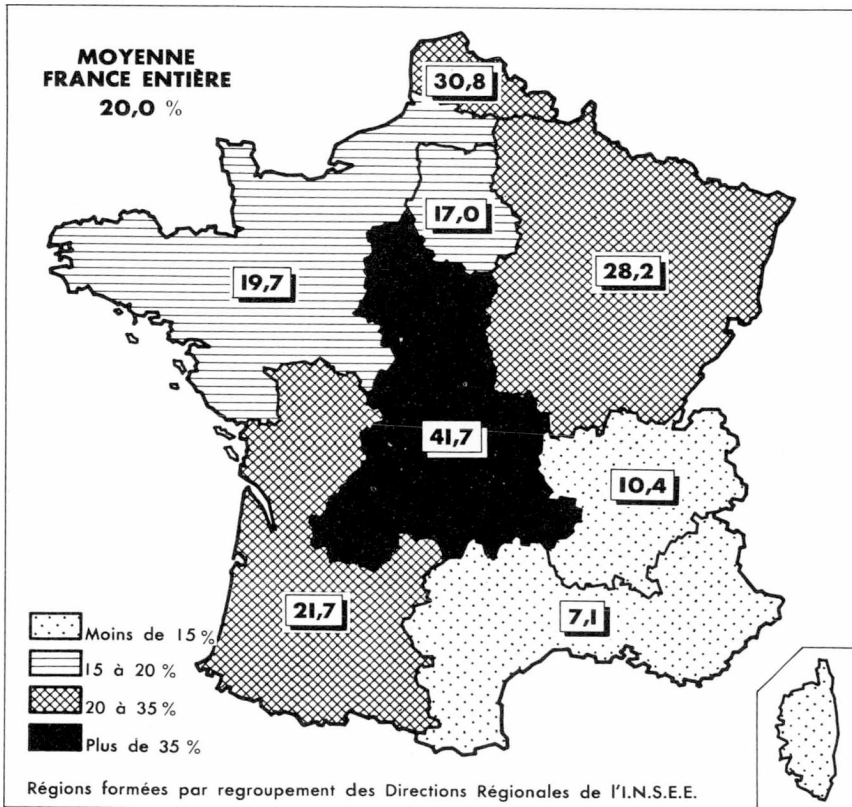
consommation légumière. Ce nombre est évidemment plus grand pendant la période de pleine production qui est repérée ici par les enquêtes de juin et d'octobre. En avril 1956, quelques semaines après les fortes gelées de février, la consommation aurait été presque nulle s'il n'y avait eu celle de pommes de terre stockées de la récolte de 1955. On constate donc ainsi que le pourcentage réel des ménages d'ouvriers et d'employés possédant un jardin familial n'est pas donné par l'ensemble des quatre enquêtes, mais seulement par celle où le pourcentage est le plus élevé (automne ou été).

L'étude n'a pas décelé de différences significatives entre les ouvriers et les employés dans chacun des types d'habitat. Aussi les résultats sont-ils présentés pour l'ensemble de ces deux catégories socio-professionnelles.

Le nombre de jardins familiaux augmente fortement lorsqu'on passe des villes aux communes rurales. Le pourcentage des ménages cultivant un jardin dépasse 70 % dans les campagnes et n'atteint pas 15 % dans les grandes villes (graphique 1). Pour l'ensemble de la France 35 % des petits salariés non agricoles possèdent un jardin ce qui représente 1 600 000 ménages sur 4 660 000.

L'étude régionale des jardins familiaux montre de grandes différences dans leur répartition. La carte 1 donne le nombre de jardins potagers des ouvriers et employés pour les villes de plus de 10 000 habitants. Elle montre que les jardins

**Pourcentage des ouvriers et employés ayant des jardins familiaux
(villes de plus de 10 000 habitants)**



sont particulièrement nombreux dans le centre de la France, le Nord et l'Est, tandis que le midi méditerranéen, les Alpes et la région parisienne en comptent très peu (1).

L'enquête n'a pas permis de connaître le nombre de ménages se livrant à un élevage familial (volailles ou lapins). Il semble cependant que ce nombre soit inférieur à celui des ménages cultivant un jardin potager.

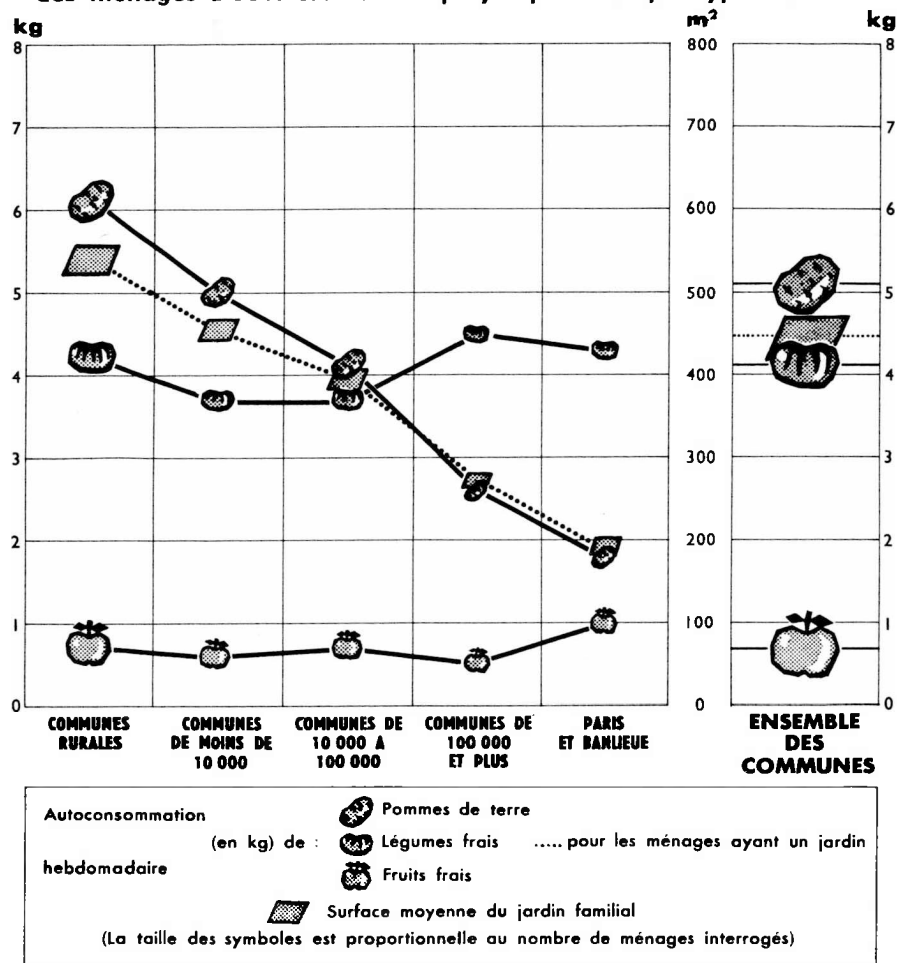
III. — STRUCTURE DE LA PRODUCTION FAMILIALE

a) Production moyenne du jardin et de l'élevage familial.

- La quantité produite par un jardin familial est limitée par plusieurs facteurs :
- le nombre d'heures de travail que l'ouvrier peut y consacrer,
 - la surface disponible du jardin,
 - dans une moindre mesure les possibilités de stockage de la récolte, les connaissances technologiques de l'exploitant.

GRAPHIQUE II

Autoconsommation de légumes et de fruits, surface des jardins familiaux des ménages d'ouvriers et d'employés pour chaque type d'habitat



(1) La répartition géographique des jardins familiaux présente des tendances analogues lorsqu'on considère l'ensemble de la population urbaine.

Le graphique II nous donne l'autoconsommation de légumes frais, pommes de terre et fruits dans chaque type d'habitat pour les ménages possédant un jardin.

On constate une grande stabilité de l'autoconsommation de légumes frais et de fruits, tandis que l'autoconsommation de pommes de terre diminue de 6 kg par semaine dans les campagnes, à moins de 2 kg dans la région parisienne. Cette baisse est liée aux particularités de la culture des pommes de terre qui exigent d'importantes surfaces pour un faible rendement en valeur.

Le tableau I nous indique l'importance de l'élevage familial pour la consommation de lapins, volailles et œufs. L'enquête ne permettant pas de connaître le nombre exact de ménages d'ouvriers et d'employés se livrant à l'élevage, la moyenne est calculée par rapport à l'ensemble des ménages. On voit que l'importance de l'autoconsommation diminue quand on passe des communes rurales aux grandes villes. Il faut noter que l'enquête n'a pas séparé le lapin du gibier. L'autoconsommation de lapins provenant d'un élevage familial est donc inférieure aux chiffres indiqués par le tableau, l'écart étant plus considérable en ce qui concerne les communes rurales et les petites villes où la chasse est plus fréquemment pratiquée.

TABLEAU I
AUTOCONSOMMATION DE VOLAILLES, LAPINS ET ŒUFS
(Moyenne annuelle par ménage d'ouvriers et d'employés)

Catégories de communes	1	2	3	4	5	Ens.
Volailles en 100 g.	11,3	3,4	1,8	0,6	0,1	3,8
Lapin, gibiers en 100 g	25,5	5,7	3,0	0,7	-	7,9
Œufs en unité . . .	221	70	42	18	11,5	79

b) Production totale familiale.

L'enquête nous fournit seulement les chiffres de consommation. On peut se demander s'il est possible, à partir de ces chiffres, de connaître la production réelle des jardins et des élevages familiaux.

Il faudrait d'abord estimer les pertes. Mais aucun élément ne peut nous en faire connaître l'étendue. Il semble cependant que ces pertes soient beaucoup plus faibles que lorsqu'il s'agit de produits commercialisés (récolte en vue d'une consommation rapide, pas de transports, conservation des pommes de terre, des racines...)

De plus, l'enquête, par son étalement sur quatre trimestres doit fidèlement rendre compte des fortes variations saisonnières de la production des jardins familiaux.

On peut comparer l'autoconsommation de légumes frais et de fruits révélée par l'enquête et les arrivages aux halles de Paris pendant l'année 1956. Les deux séries coïncident car il y a relativement peu de stockage de la production. Pour les pommes de terre il y a désaccord entre les deux séries, car le marché des Halles représente pour les pommes de terre un marché de primeurs, alors que les ménages produisent des pommes de terre tardives qui se conservent. Le stockage des pommes de terre explique que l'autoconsommation ne suive pas les variations de la production concentrée au mois de septembre et d'octobre.

Pour les produits de l'élevage familial, les variations saisonnières présentent beaucoup moins d'importance. Il est donc facile de connaître, à partir de l'enquête, la production réelle de volailles, et lapins.

En 1956 la production des jardins et élevages familiaux pour les ménages d'ouvriers et employés s'est élevé à :

- 270 000 t de légumes frais ;
- 350 000 t de pommes de terre (au minimum) ;
- 50 000 t de fruits ;
- 17 800 t de volailles ;
- 37 000 t de lapins et gibier ;
- 3 710 millions d'œufs.

c) Surface moyenne des jardins familiaux.

La production de ces quantités importantes de légumes et de fruits exige la mise en culture de grandes surfaces. On peut d'ailleurs en donner une estimation à l'aide des rendements moyens à l'hectare des jardins potagers.

En prenant le chiffre moyen de 10 t de légumes à l'hectare on obtient pour la France entière, une surface de jardins potagers d'environ 63 000 ha pour l'ensemble des ouvriers et des employés (1). La taille des jardins varie avec l'importance de la commune (graphique II) diminuant quand on passe des communes rurales aux grandes villes. En moyenne pour l'ensemble de la France la superficie du jardin familial atteint 4,2 a.

IV. — LA PLACE DU JARDIN ET DE L'ÉLEVAGE FAMILIAL DANS LE BUDGET DES OUVRIERS ET EMPLOYÉS

L'autoconsommation des productions familiales occupe une part relativement modeste dans l'ensemble de la consommation alimentaire.

TABLEAU II
VALEUR DE LA PRODUCTION FAMILIALE (2) ET PART
DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE

Catégories sociales	Employés 50	Contre- maitres 60	Ouvriers 61	Manœuvres 68	Ensembles 5 + 6
Valeur totale en milliards					
Légumes . . .	5,3	1,7	24,3	3,6	34,9
Fruits	1,5	0,5	4,3	0,7	7,0
Elevage	3,3	0,8	24,5	3,1	31,7
Valeur totale de la production . .	10,1	3,0	53,1	7,4	73,6
Moyenne annuelle par ménage en milliers de francs .	10,2	16,0	17,7	15,7	15,8
Part dans le budget alimentaire en %	2,7	3,4	4,3	4,2	3,5

(1) Le même procédé appliqué à l'ensemble de la population non agricole donne 140 000 ha pour la France entière ; l'estimation du Ministère de l'Agriculture s'étève à 186 000 ha.

(2) Comptés aux prix de détail.

Les produits de l'élevage et du jardin familial représentent environ 73 milliards de francs soit 3,5 % du budget alimentaire total ; la part dans la consommation alimentaire diminue des communes rurales à la région parisienne puisqu'elle passe de 8,2 à 0,9 %.

Le pourcentage révélé par l'enquête 1956 dans les grandes villes est voisin de celui obtenu lors de l'enquête budgets de famille de l'I.N.S.E.E. en 1951 (1). Il ne semble donc pas que l'élevage familial et la culture du jardin ait augmenté d'importance entre 1951 et 1956. L'élevage et le jardin familial apportent seulement un appoint dans le budget alimentaire. Ils représentent en outre un mode d'occupation des loisirs extrêmement important dans la vie des ménages qui s'y livrent.

(1) Pour le compte rendu cf. Les dépenses et les consommations des ménages à Paris, Rennes et dans 17 grandes villes de province « Bulletin mensuel de Statistique. I.N.S.E.E. », supplément octobre-décembre 1953.